

## POMPORT BEACH - CONDITIONS GENERALES DE VENTES

La réservation d'un séjour en emplacement ou en hébergement locatif se fait uniquement par le biais du site internet **[www.pomport-beach.com](http://www.pomport-beach.com)**. Les réservations sont **strictement personnelles** et ne peuvent en aucun cas être cédées à une autre personne.

La demande ne constitue pas une réservation définitive tant qu'elle n'est pas validée par le service réservation. Elle ne deviendra **effective qu'après acceptation** et validation du paiement de **l'acompte de 30%** du montant du séjour (confirmation transmise par email dans un délai de 3 jours ouvrés). Dès lors la réservation sera définitive.

Le client s'engage à régler le **solde du séjour au plus tard 30 jours avant l'arrivée**. Pour tout paiement par carte bancaire, le solde sera **automatiquement prélevé** 30 jours avant la date d'arrivée. Si vous souhaitez régler par un autre moyen, il est obligatoire de nous prévenir par email ou téléphone et d'adresser votre règlement au plus tard 31 jours avant la date d'arrivée. Un retard de paiement entrainera l'annulation de la réservation.

Conformément à l'article L. 121-20-4 du Code de la consommation, l'internaute est informé qu'aucun droit de rétractation ne s'applique aux prestations proposées sur le site **[www.pomport-beach.com](http://www.pomport-beach.com)**

Des **frais de modification** seront appliqués pour tout changement de type d'hébergement, de forfait ou de la composition du séjour (animaux, kits, options...) survenant après la validation de la demande de réservation.

1) La modification est effectuée plus de 30 jours avant la date d'arrivée, en fonction des disponibilités : des frais d'une valeur de 50€ s'ajouteront au montant du séjour.

2) La modification est effectuée moins de 30 jours avant la date d'arrivée, en fonction des disponibilités :

a) si le montant du séjour est supérieur au montant initial, des frais d'une valeur de 50 € s'ajouteront au supplément demandé

b) si le montant du séjour est inférieur au montant initial, aucun remboursement ne sera effectué. Ces frais s'appliqueront également sur place pour tout changement d'emplacement ou d'hébergement.

Des frais de modifications seront appliqués pour une demande de changement de dates de séjour sur la saison en cours à hauteur de 100 € par hébergement réservé et ce report ne peut intervenir en deçà de 15 jours de la date initialement réservée. Aucun report de séjour ne sera accepté sur une saison ultérieure.

Un départ anticipé, une arrivée tardive, une annulation ne donneront lieu à aucun remboursement par le camping lui même et les paiements seront conservés comme indemnités. Cependant nous vous conseillons vivement de prendre l'assurance annulation qui vous est proposée. Si l'emplacement ou la location n'est pas occupé par le client 24 h après la date prévue et que le retard n'a pas été signalé, le gestionnaire en disposera.

Le client est tenu de respecter le règlement intérieur du camping et doit être assuré pour sa responsabilité civile étendue à la pratique du camping-location. Pour des raisons de sécurité, les **mineurs doivent obligatoirement être accompagnés** d'au moins un de leurs parents.

### LOCATION EMPLACEMENT

Les emplacements sont loués **de 14 h à 11 h**. Une arrivée avant 14 h ou un départ après 11 h entrainera le paiement d'une journée supplémentaire. L'emplacement fixé par le gestionnaire tient compte autant que possible des préférences du client. Ces préférences sont à préciser dès la réservation mais ne peuvent en aucun cas être garanties ou exigées. Dans le cas où l'option « demande préférentielle » serait choisie et payée par le client, le gestionnaire s'engage à tenir compte de cette demande dans la limite des disponibilités. En cas d'impossibilité de garantir la demande au moment de la réservation, le montant correspondant à cette option ne sera pas perçu par l'établissement.

Les chiens sont acceptés sous réserve : d'être tenus en laisse à l'intérieur du parc y compris sur l'emplacement loué, d'être promenés à l'extérieur du parc pour leurs besoins, de ne pas les laisser se baigner dans le lac. Ils sont interdits dans l'espace aquatique, l'aire de jeux des enfants et les sanitaires. A l'arrivée vous devez obligatoirement présenter le carnet des vaccinations et certificat à jour.

## **LOCATION CHALETS / COTTAGES**

Les hébergements sont loués à la semaine **de 16h à 10h**, et pour les courts séjours, de 15h à 15h, en basse saison uniquement. Les **animaux** chiens, chats, etc. sont **interdits** à l'intérieur et à l'extérieur des hébergements ainsi que dans les voitures. Il est **interdit de fumer** à l'intérieur des hébergements.

Si vous ne souhaitez pas le louer, vous devrez **prévoir le linge de maison**: les draps, les taies d'oreiller et les serviettes de toilettes. Personne supplémentaire : sur demande. Une **caution de 200 €** sera à régler à l'arrivée.

Les parents ayant des jeunes enfants devront veiller à la protection des matelas. En cas d'accident, une compensation pour détérioration de matériel sera prélevée sur la caution. Le client devra rendre les lieux en parfait état de propreté, une vérification des lieux sera faite par notre gouvernante après votre départ. Possibilité de ménage par nos soins avec supplément (60€). L'installation de tentes est interdite à côté des chalets et cottages.

**ASSURANCE ANNULATION Avant le début du séjour** si l'un des événements suivants survient :

- maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant vous-même, votre conjoint (ou concubin déclaré), l'un de vos ascendants, descendants, gendres ou belles-filles;
- décès d'un frère, d'une sœur, d'un beau-frère ou d'une belle-sœur;
- dommages matériels important atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence;
- licenciement économique;
- accident ou vol total de votre véhicule et/ou de votre caravane survenant sur le trajet (direct) pour se rendre sur le lieu du séjour;
- l'obtention, après la date de réservation de la location, d'un contrat de travail à durée indéterminée.

Vous serez remboursé : - 30 %\* du montant du séjour en cas d'événement survenant entre la date de réservation et le 30ème jour avant la date d'arrivée de la réservation - 100 %\* du montant du séjour en cas d'événement survenant moins du 30ème jour avant la date d'arrivée.

**Pendant votre séjour**, si l'un des événements ci-dessus survient et vous contraint à interrompre votre séjour : vous serez remboursé de la somme correspondant à la partie du séjour non effectué et déjà facturé par le camping. \*hors frais de dossier et cout de l'assurance

## **Droit à l'image**

Vous autorisez expressément et sans contrepartie Pomport Beach à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.

## **Médiation des litiges de la consommation**

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par Pomport Beach. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) ;
- ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris